



4H de l'aviron francophone

Le samedi 5 octobre 2019

Avant programme

1. Les 4h de l'aviron francophone sont ouvertes aux clubs et rameurs membres de la Ligue Francophone d'Aviron. Les participants devront avoir atteint au moins leurs 15 ans dans l'année de la course. Les barreaux sont cependant acceptés dès l'âge de 12 ans ; dans ce cas ils ne pourront se substituer aux rameurs.
2. Le départ de la course sera donné à 13h devant le club house du RCNV à Visé. Les équipes peuvent entamer un nouveau tour jusque 17h.
3. Le parcours est constitué d'un tour de 4100m. Le début du tour se trouve en face du club house. Les participants remontent par la rive gauche jusqu'au pont du Triligiport où ils tournent autour du premier pilier. Ils descendent par la rive droite. Au passage du clubhouse les tours et temps seront comptés. La boucle continue jusqu'au pont de Visé, tourner au autour du premier pilier compté à partir de la rive droite vers le clubhouse (Voir parcours). En cas de changement d'équipage, au pont de Visé tourner autour des deux premiers piliers comptés à partir de la rive droite, pénétrer dans le chenal jusqu'au ponton et ensuite rejoindre la boucle de la course. Voir plan en annexe.
4. Les bateaux autorisés à concourir sont : les skiffs (1X), les doubles (2x) et les yolettes (C4X+).
5. Les équipes pourront être mixtes (club, genre et âge). Un rameur ne pourra concourir que pour une seule équipe. Les changements d'équipage ne sont possibles qu'à la fin de chaque tour. Les équipes seront composées de :

A.	Skiff (1X)	2 à 3 rameurs
B.	Double (2X)	4 à 6 rameurs
C.	Yolette (C4X+)	10 à 15 rameurs

6. Inscriptions : date limite le lundi 23 septembre 2019 à 18h00. Les lettres d'engagement devront préciser le type de bateau et la liste des rameurs de chaque équipe. Elles seront adressées au secrétaire de la régata :

Monsieur Henri MOUREAUX – RCNV – Allée des Alouettes, 14 à 4600 VISÉ

Tel : 0496/38.22.26

Mail : henrimoureaux@hotmail.com

7. Forfaits : au plus tard le dimanche 29 septembre 2019 à 18h00 (adresse identique aux inscriptions).
8. Tirage au sort : le dimanche 29 septembre à 19h00 au club de VISÉ.
9. Modification d'équipage : possible à la fin de chaque tour.
10. Numéro d'étrave : Le numéro d'étrave sera fixé à la pointe du bateau. Les numéros seront à retirer au club house à partir de 11h00. Un droit de 5,00 € par numéro d'étrave manquant à l'issue de la régates sera ajouté aux droits d'inscription.
11. Droits d'inscriptions : 3,00€ par rameur.
12. Équipe en course : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A. et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. Les départs seront donnés en trois groupes. Les doubles partiront en premiers. Les skiffs partiront 15 secondes plus tard, et les yolettes 15 secondes après les skiffs. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Les virages doivent s'effectuer dans l'ordre où les concurrents s'y présentent, en respectant le parcours et le balisage mis en place. Les dépassements ne sont pas autorisés pendant le demi-tour.
13. Classement : un classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués. En cas d'égalités dans le nombre de tours réalisés, l'équipe qui aura terminé son dernier tour en premier sera classé devant.
14. Prix : Un prix sera attribué au 1^{er} équipage du classement général, au premier équipage 1X, au premier équipage 2X, au premier équipage C4X+, ainsi qu'à l'équipage ayant effectué le tour le plus rapide (Le premier tour n'est pas pris en compte).
15. La remise des prix aura lieu au club house du RCNV vers 18.00.
16. Réunion du jury : le jour de la régates à 12h00 au club house.
17. Adresse du club :

Président de la Régates
Rémy Moulin

Secrétaire Générale FRBA/KBR
Ferdinand Peeters

Secrétaire de la Régates
Henri Moureaux



GOEDGEKEURD
Door Ferdinand Peeters om 15:35,22-8-19



PLAN DU CHAMP DE COURSE

